

CORRIGÉ

Par Alain Nonjon, professeur de chaire supérieure.

Introduction

La construction européenne dans sa trajectoire depuis la création de la CECA en 1951, la mise en place d'un marché commun à 6 au traité de Rome, la création d'une communauté européenne en 1992, la dynamique d'élargissement à l'Est (2004) jusqu'à l'apparition d'un risque de dislocation en 2018 est hantée par la « question de la nation ». Existe-t-il une nation européenne si on définit la nation comme une communauté d'hommes distincte ayant conscience de leur unité, de leur identité collective et voulant vivre ensemble, dans chaque pays respectif. Mais aussi y a-t-il compatibilité entre le projet initial européen fédéraliste et le respect des États-nations ? C'est aux deux extrêmes de la période que la question a été la plus d'actualité : dans les années 1950-1960, quand avaient lieu les débats sur la supranationalité de la CECA (et qu'on débattait du contenu minimal d'une Europe politique – plan Fouchet 1961) et, dans la dernière décennie, quand la construction post-nationale la plus aboutie, l'Union européenne, se heurte au retour en force des nationalismes et des populismes qui instrumentalisent les déficits de l'Union européenne (notamment démocratiques et redistributifs) pour en faire la trame d'une dislocation programmée de l'Europe (Brexit 2016).

Toute l'histoire de la construction européenne se résume-t-elle à une question : comment des nations souveraines pourraient envisager de déléguer tout ou partie de leur prérogative pour exister sur le plan international, à une institution d'un type nouveau qui représente une valeur et des valeurs communes et une puissance ajoutée pour tous ? Question délicate qui reçoit des réponses à géométrie variable en fonction des conjonctures, des événements extérieurs, des alternances politiques, et de leadership.

I. L'Europe jusqu'aux années 1970 paraît paradoxalement au chevet des « États-nations » mais aussi perçue comme construction post-nationale

A. L'Union européenne est porteuse d'un projet de paix entre les nations

– La construction européenne n'a de cesse d'éloigner les guerres fratricides des États-nations (1914/1918, 1940/1945 = aboutissements de 23 guerres franco-allemandes) et de dépasser le souvenir traumatisant d'une « Europe grand espace de l'État national socialiste » (Josef Goebbels). « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre » (Robert Schuman). Elle est animée d'un désir de paix (Robert Cooper la définit comme « un empire coopératif dédié à la démocratie, à la liberté... et à la paix »). Elle se légitime souvent jusqu'à aujourd'hui, du moins par la paix aux yeux des Européens.

– L'Europe veut croire au « doux commerce » (Montesquieu « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix ») qui élimine le *thumos* avec son statut de puissance commerciale : l'Europe est une puissance statistique plus que militaire... La force de l'Europe est son marché de plus de 500 millions de consommateurs et ses capacités commerciales (30 % du commerce

mondial). L'Europe veut croire à la générosité, au *soft power*: c'est un « empire normatif » (Zaki Laïdi), une façon d'expurger le risque de guerre entre nations.

– Les guerres balkaniques n'ont pas empêché l'adhésion progressive de certains États balkaniques avec de francs succès comme la Slovénie. Et l'Union européenne a mis tout son poids dans le TPI (Slobodan Milošević). Dans le même sens, l'adhésion des pays du CAEM s'est faite sans trauma particulier pour ces États respectés dans leur identité, leur pluralisme, leur convergence: avec l'Europe, l'Est retrouve un « occident kidnappé » pour Vaclav Havel et l'Europe consolide la partition ou le divorce de velours entre la République tchèque et la Slovaquie.

B. L'Union européenne peut apparaître initialement – surtout au regard d'aujourd'hui – surtout comme un véritable « sauvetage européen » de l'État-nation

– La construction européenne offre certaines garanties aux États-nations: un label démocratique (conseil de l'Europe), un respect des différences (Europe et langues régionales), des moyens de pression collectifs qui servent les intérêts particuliers (approvisionnements énergétiques avec la Russie, avec l'apparente garantie d'un partenariat oriental stratégique, NCM conduites en respectant des spécificités nationales: ex des paysans français après la renégociation de Blair House). Pour J. Monnet, le mouvement était garant de plus d'intégration mais au bénéfice des États. Pour R. Schuman, « La communauté européenne doit créer l'ambiance pour une compréhension mutuelle, dans le respect des particularités de chacun; elle sera la base solide d'une coopération féconde et pacifique. Ainsi s'édifiera une Europe nouvelle, prospère et indépendante » (1950).

– Les politiques structurelles adoptées renforcent au départ les membres de la communauté européenne. La PAC permet de réformer les structures et de spécialiser des agriculteurs dans un pays comme la France qui a toujours privilégié une politique des prix. L'autosuffisance alimentaire de l'Europe en 1972 est à cet égard un succès. L'Europe est vue comme un « multiplicateur de puissance », un accélérateur de concentrations dans l'industrie, de coopérations fructueuses (Euréka, Erasmus). Ce, d'autant plus, que les États membres gardent très longtemps leur pouvoir de décision, leurs domaines réservés: ils sont les « seigneurs des traités », surtout avec la règle de l'unanimité dans certains domaines précis stratégiques.

– De toute façon, l'Union européenne n'est que le produit des décisions et des volontés des États qui, à tout moment, ont pu exprimer leurs craintes (la France et la règle de l'unanimité), leur originalité (la Grande-Bretagne et la *peak and choice* avec les aménagements de Fontainebleau en 1984), leur rythme (l'Europe à géométrie variable) au risque même de dénaturer la finalité de la construction (Europe à la carte ou Europe auberge espagnole où chacun trouve ce qu'il apporte). Il est pourtant vrai que les peuples ont été de moins en moins consultés (depuis le premier élargissement et ce alors que l'UE passait de 9 à 28 membres). Ni la Grèce (1981), ni l'Espagne ou le Portugal (1986) n'ont organisé de référendum. Trois pays qui sortaient d'une dictature il est vrai...

C. Mais la construction européenne est arrimée à un projet d'inspiration fédéraliste susceptible de dissoudre les États-nations

– Le projet européen est issu de quatre démarches *a priori* peu recevables pour les chantres d'États-nations fort dans sa souveraineté et son identité :

1) une démarche américaine pour éviter la soviétisation du continent avec mise sous tutelle plus ou moins directe (plan Marshall, UEO, OEEC, UEP) ;
2) une démarche de J. Monnet pour créer les États unis d'Europe, un projet collectif peu apte à conforter les puissances nationales ;

3) une démarche des pères fondateurs pour instaurer la paix *via* « le mariage des peuples » selon l'expression de Ernst Jünger, créer une communauté de destin entre les peuples de l'Ouest en utilisant l'économie comme pivot pour contourner les obstacles politiques, mais avec pour objectif une Europe fédérale ;

4) une identification des valeurs européennes progressivement matérialisée par un hymne européen, un drapeau européen et très tard une monnaie européenne !

5) La démarche de « construction d'ensemble » projetée par R. Schuman apparaît certes effacer les conflits mais aussi marginaliser le rôle des États – définis comme autorité unique et souveraine qui s'étend sur un territoire délimité par des frontières. La création d'institutions non élues au suffrage universel, et le transfert de pans de souveraineté malgré les règles de subsidiarité font rapidement craindre une dilution des États-nations (abandon de fonctions régaliennes : impôts, monnaie, et après Maastricht une politique étrangère et défense). La démarche fonctionnaliste initiée à partir de la déclaration Schuman prévaut : celle qui veut qu'une Europe politique et fédérale ne peut résulter que d'une Europe économique. En créant des institutions fonctionnelles dans des domaines économiques limités, on crée des solidarités, on élargit les domaines d'intervention et de coopération, et par un effet d'entraînement (*spill-over effect*), les autorités intégrées se substituent progressivement aux États et l'Europe fédérale est l'aboutissement de ce processus. L'idée d'une Europe fédérale est au cœur du projet de CED, en échec en 1954, dont l'article 38 prévoyait la constitution à terme d'une Europe fédérale ou confédérale.

– Des rapports Tindemans (1975) et Spinelli (1984) parmi tant d'autres sont clairement orientés vers une supranationalité :

1) le rapport Tindemans avec le renforcement du Parlement européen qu'il espère élu au suffrage universel, l'extension du vote majoritaire au Conseil, l'élargissement des compétences de la Communauté européenne dans les domaines monétaires, énergétiques, sociaux et régionaux, et, en matière de politique étrangère, l'obligation juridique des États membres de parvenir à une position commune, éventuellement par recours au système majoritaire.

2) C'est le même esprit dans le rapport Spinelli, dont l'idée de base est la création d'une assemblée constituante pour que l'Europe se dote d'une vraie constitution. Le Parlement européen aurait joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce texte avec la volonté de court-circuiter l'influence des États membres. Et en bout de ligne un gouvernement supranational. Cette démarche fédéraliste s'appuie sur la conviction qu'il existe des valeurs européennes, une exception culturelle qui la protège. Pour Tzetan Todorov : rationalité, justice, démocratie, liberté individuelle, laïcité, tolérance, pensée critique, doute, vertus philosophiques qui rendent les Européens toujours insatisfaits de l'état des choses à la différence des Américains. (NB : cette

identité est cependant ouverte, mouvante, construite et renouvelée dans le sens d'une bien plus grande diversité : nouveaux peuples, nouvelles langues, passés différents.)

L'Europe a parfois créé les conditions pour être vécue comme contraire aux États-nations. Pour Béatrice Giblin (*Le paradoxe français*), l'Europe a été l'aiguillon des nationalismes régionaux français « quand elle donnait l'impression de favoriser les régions pour affaiblir les États-nations, plus préoccupés de la défense de leurs intérêts nationaux que de faire avancer l'Union européenne » (Maastricht crée même un comité des régions consultatif et on parle de plus en plus de l'Europe des régions). La défense des langues régionales va dans le même sens. De là, les oppositions précoces du général de Gaulle à tout fédéralisme, à toute mutualisation de souveraineté dans le cadre d'une Europe politique. La France se veut favorable à une simple coopération intergouvernementale (plans Fouchet 1961-1963), dont l'objet principal soit avant tout la coopération en matière de défense, d'affaires étrangères, de coopération scientifique et technique, alors que les cinq autres pays membres de la CEE sont favorables à l'octroi de compétences politiques. La France ne cesse de proclamer sa volonté de concevoir la construction européenne comme un « levier d'Archimède de la France » et de Gaulle précise : « J'entends une Europe formée d'hommes libres et d'États indépendants, organisée en un tout susceptible de contenir toute prétention éventuelle à l'hégémonie et d'établir entre les deux masses rivales l'élément d'équilibre dont la paix ne se passera pas. » Le cadre limitatif d'une Europe en tant que fédération d'États-nations est bel et bien fixé.

II. L'Europe, dès la décennie 1980, organise une somme de transferts ou de pertes de souveraineté symboliques d'un dépérissement potentiel des États-nations

A. Les fondamentaux européens libéraux et monétaristes interpellés

– Le grand marché libéral créé en 1993 est vécu comme porteur de dérèglementations excessives, de dévaluation des frontières (Schengen), d'agression contre des systèmes sociaux nationaux (amendement Bolkestein dit « du plombier polonais » adopté en 2006 en faisant l'impasse sur les risques de dumping social et ultérieurement des travailleurs détachés). Au travers de la radicalité de certaines expériences libérales (Thatcherisme) et sans prendre en compte une troisième voie possible entre libéralisme sauvage et étatisme figé, les eurosceptiques font du grand marché l'acte de décès des États-nations. Les trois piliers de Maastricht sont autant d'abandons partiels de souveraineté provoquant d'ailleurs des votes d'adhésion très timides (le oui français en 1993). L'Europe aurait été bâtie non pour les peuples, mais pour les entreprises, et l'abolition des frontières se fait au service d'une mondialisation débridée. Le procès en ultralibéralisme de l'Europe est vite intenté : l'Europe, championne du libre-échange avec 90 % de marchés publics ouverts à la concurrence contre 32 % aux États-Unis et 28 % au Canada, est réduite à une UE incapable de contrer la déferlante chinoise depuis l'adhésion de la Chine à l'OMC. Les négociations du TTIP et du CETA sont l'occasion de critiques sur des intérêts nationaux environnementaux bradés sur l'autel du profit.

– La monnaie unique est assimilée à l'installation d'une « Europe allemande » (le IV^e Reich), l'ordolibéralisme antinature pour certains États jacobins

centralisateurs et interventionnistes est l'expression d'un mark fort et d'un diktat allemand. Le pacte de stabilité et de croissance est vécu comme un carcan imposé (déficit public = 3 % du PIB, dette 80 % du PIB) et bloquant toute marge de manœuvre de relance. Comme le souligne le sociologue Wolfgang Streek, « l'Allemagne en est arrivée à tenir l'Union européenne pour une extension d'elle-même, où ce qui est bon pour l'Allemagne est par définition bon pour les autres (...). Proches en cela des États-Unis, les élites allemandes projettent ce qu'elles estiment évident, naturel et raisonnable sur leur monde extérieur, et s'étonnent que l'on puisse voir le monde autrement qu'elles. »

– L'Atlantisme de l'Europe dans l'attente d'une Europe de la défense est critiqué car il la positionne comme subdéléguée des États-Unis au grand dam de ceux qui ont œuvré pour des choix de défense autonome (cf. le nucléaire français). Les valeurs spécifiques de chaque État-nation – défini comme un État-nation – est un État dont les frontières englobent une population formant une même nation. Ne se diluent-elles pas dans un Occident coalisé sous la houlette des États-Unis? C'est une inquiétude récurrente des souverainistes.

– Les « dérives » d'une Europe de plus en plus éloignée des citoyens servent de réquisitoires anti européens contre un pouvoir lointain, apatride, technocratique : le « Moloch bureaucratique » de Bruxelles (Helmüt Kohl), « la commission hors sol » (Jean Quatremert, *L'Europe des salauds*) vécue comme une administration supranationale à défaut d'être un gouvernement, 33 000 eurocrates non élus, imposant leur loi à 500 millions de citoyens de 28 États avec leurs injonctions absurdes et tatillonnes décalées, des affaires dans un milieu où *greed is good*, des conflits d'intérêts potentiels (José Manuel Barroso chez Goldman Sachs), des crises (démission de la commission Santer où on confondait gestion administrative et innovation dans les politiques structurelles et intérêts privés) ne peuvent que créer de multiples crispations des États-nations. La chaise vide et le compromis du Luxembourg sont les premiers actes de résistance d'États-nations face à la supranationalité. Les votes négatifs à Maastricht, les votes négatifs au traité constitutionnel (France en 2005 et à toute démarche d'approfondissement du traité de Lisbonne, Irlande, Danemark) montrent que nombreux sont ceux qui pensent que l'UE ne se détermine qu'en fonction de la mondialisation, des Nations unies ou de l'Occident et donc doit être rejetée.

B. Les contours indéfinis du projet européen renforcent les suspicions

– L'Europe : « une formidable espérance, un destin partagé, une ambition pour tous » (Pascal Lamy) difficile à borner. La question des frontières se pose : jusqu'où ? De l'Atlantique à l'Oural ? Une question qui a permis de croire un moment à une intégration de la Géorgie et de l'Ukraine au risque de provoquer la Russie et de légitimer la guerre de 2008 en Ossétie et l'annexion de la Crimée. La Turquie est de moins en moins européo-compatible par ses valeurs et sa gestion du « problème kurde » et ses dérives vers un nouveau sultanat.

Quelle Europe ? Le débat n'est jamais clos entre les institutionnalistes, soucieux d'aller le plus vite possible vers une Constitution, et les fonctionnalistes, qui veulent une Europe des petits pas, progressive par secteurs bien balisés.

– Quel objectif ? Une fédération ? Une confédération ? Une fédération d'États-nations ? Quel degré de subsidiarité ? Les débats sur les transferts

de souveraineté partiels sont permanents avec des crises comme l'appel de Cochin (Jacques Chirac face à Valérie Giscard d'Estaing qu'il accuse d'être « vendu au parti de l'étranger » pour des transferts monétaires à un FME). L'aménagement de représentations équilibrées (traités de Nice) donne lieu à des bras de fer entre États (le couple franco-allemand et les petits États). L'hétérogénéité des États-nations complexifie la possibilité de consensus. La France est ainsi considérée comme l'un des plus anciens États-Nations. Le peuple français est un et toute référence à un peuple corse ou guyanais peut heurter ainsi le sentiment d'identité nationale. L'Espagne par contre reconnaît trois autres nations : la Catalogne, le Pays basque et la Galice aux côtés de la nation espagnole. La Grande-Bretagne rassemble de même diverses nations (Angleterre, Écosse, Irlande du Nord, Pays de Galles...). – « Objet juridique non identifié », l'Union est aussi, suivant la formule de Jacques Delors, un « objet politique non identifié ». Le concept de communauté donc prévaut mais sans contenu balisé et, même s'il permet à l'Union européenne d'exercer son rôle international de puissance douce normative, il est loin de mettre fin au débat entre fédéralisme ou fédération d'États-nations, ou simple marché libéral qui hante l'Union européenne. Jacques Delors résumait le dilemme ainsi : « l'Union européenne est une Ferrari dotée d'un moteur de 2CV » (et la voiture est conduite par 22 États qui ne sont pas d'accord sur la destination et la vitesse rajoute Jean Quatremer). En 60 ans donc et 7 traités proposés il n'y a toujours pas de construction d'ensemble dégagée conformément aux vœux de R. Schuman en 1950.

– Pour Maxime Lefebvre (*L'Europe et les nations*), « Les formules du fédéralisme initié avec l'euro (monnaie unique et pas commune), et la Cour de Justice ne sont pas adaptées », car chaque État membre est attaché à sa souveraineté, garante de la liberté collective et de l'identité particulière de la nation qu'il incarne. « La formule confédérale est quant à elle trop faible » pour créer une identité commune, sans être une transition vers la fédération ou vers la désintégration, qui a été crainte sous les coups de boutoirs de la Grande-Bretagne dès 1975 et réactivée par les réponses possibles aux crises des dettes souveraines. Les débats sur la finalité de l'Europe sont-ils vraiment nécessaires ? Pour Jürgen Habermas, même « aux yeux du porte-parole de la Deutsche Bank, [...] le débat entre les partisans de la confédération d'États et de l'État fédéral est académique » et on rappellera volontiers Winston Churchill « il faut se méfier de l'innovation inutile, surtout si elle résulte d'un raisonnement dans l'abstrait ».

C. Des évolutions et des raccourcis qui crispent des néonationalismes frileux

– L'Europe est-elle condamnée à une fuite en avant avec les élargissements, donc à terme à une obésité qui l'empêche d'avancer ? Charles de Gaulle réclamait en son temps (adhésion rejetée de la Grande-Bretagne) un ordre strict « se consolider, s'approfondir avant que de s'élargir ». Une façon de préserver une Europe à la française face aux Britanniques.

L'Europe à plusieurs vitesses, en cercles ou à la carte n'est-elle pas une conséquence d'adhésions de confort plus que de convictions ? Et une façon de faire prévaloir des intérêts nationaux ?

L'Europe, super-État intrusif, ne procède-t-elle pas d'une volonté d'imposer sa loi aux États et n'est-elle pas une Europe allemande ? Autant de questions qui malmènent la réalité mais qui sont fréquemment posées.

– Les stigmatisations de l'Europe se multiplient au rythme des progrès des eurosceptiques. L'UE corsèterait les budgets dans les normes du pacte de stabilité même si cela n'a pas empêché la France d'enfreindre les normes du déficit budgétaire sans discontinuer depuis 2002 (sauf en 2006 et 2007). L'Europe impose un diktat fiscal même si les États gardent la main sur la fiscalité directe, et l'harmonisation de la TVA est plus que difficile. La proportion du droit communautaire envahit les droits nationaux (part comprise entre 60 et 70 % des textes nouveaux dans tous les États membres et elle est vécue comme une confiscation des responsabilités des parlements nationaux). Pourtant, sur vingt ans, la proportion de lois venant de Bruxelles s'établit à 20 % (12 % en France et 35 % en Espagne) avec une tendance à une diminution en dépit des compétences nouvelles.

– Les clichés sur l'Union européenne et l'opacité du fonctionnement de l'Union européenne nourrissent les rancœurs.

L'Union européenne, ce serait avant tout des règles de rang supranational, c'est-à-dire qui surplombent et encadrent l'action des États-membres et qui ne seraient pas respectées, donc l'Union européenne n'existerait pas... Un raisonnement qui exclue les effets de modernisation, de rationalisation, de convergence des économies européennes depuis 1957.

L'Union européenne serait une zone de libre-échange sauvage ? Elle est plutôt une zone de libre-échange organisée, rien de plus. Selon Jean-Louis Bourlanges, 98 % des financements des politiques restent nationaux (éducation, aménagement du territoire, recherche, droit du travail...).

L'Union européenne dépouillerait les parlements nationaux de leurs prérogatives ? C'est oublier le rôle des COSAC depuis 1989, c'est-à-dire la réunion périodique des organes des parlements spécialisés dans les affaires européennes.

L'Union européenne prendrait des mesures ridicules (affaire Findus) en fonction d'une pseudo-norme communautaire sur l'interdiction de la circulation de carrioles tirées par des chevaux sur les routes nationales, ce qui auraient conduit les équidés à l'abattoir (pur fantôme!).

L'Union européenne interdirait les aides nationales : en 2014, 101 milliards d'euros ont été autorisés dont 15,5 pour la France et seul 1,8 milliard d'euros a été jugé illégal.

L'Union européenne serait une passoire mais, depuis 2016 et après trois ans de blocage, les États membres ont décidé d'augmenter fortement les droits antidumping et antisubvention.

– Cependant, ces caricatures de l'Europe se sont installées car l'Union européenne n'est pas pédagogue, pas assez proche des citoyens, peu encline à clarifier, expliquer ses dysfonctionnements comme ses fonctionnements.

III. L'Europe est de plus en plus bousculée par la question de la nation

Se peut-il que l'Union entrave les États sans leur apporter aucune puissance collective ajoutée ?

A. Le réquisitoire des néonationalismes

– Les populismes, les néonationalismes effectuent leur retour. Pour Bertrand Badie, « Le néonationalisme d'aujourd'hui, c'est la privation du droit des autres, c'est le repli et l'enfermement » et il n'est pas étranger à la contestation de la mondialisation. L'Europe est un bouc émissaire commode.

Les apôtres de la démondialisation, de l'anti-mondialisme ou d'un simple patriotisme économique font de l'Europe une actrice condamnée à cause de sa passivité (pas de préférence industrielle, pas assez de protection). Elles se nourrissent de la critique de l'Europe pour prospérer en Italie (mouvement 5 étoiles) en Allemagne (Alternative à l'Europe), en Hongrie (Jobik), en Grande-Bretagne (Ukip) ou contribuer au rassemblement national en France. Ils désignent tous leur cible : l'UE est contraire aux intérêts nationaux. D'ailleurs, le non-respect des règles édictées par l'UE viendrait du fait qu'elles sont inadaptées à des cas nationaux. Par exemple, l'Irlande et le Luxembourg transgressent les règles de la concurrence non faussée en pratiquant de longue date un dumping fiscal agressif ; les pays d'Europe du Sud, victimes de la crise et d'une désindustrialisation accélérée transgressent les règles du Pacte budgétaire ; l'Allemagne, qui doit faire face au défi du vieillissement de sa population, dégage une épargne incompatible avec les équilibres macroéconomiques de la zone euro et fait fi du ratio maximal d'excédent courant autorisé par Bruxelles. Enfin, les pays d'Europe centrale, qui ont dû faire face à l'afflux de centaines de milliers de migrants en 2015, ont également transgressé de nombreuses règles sur la libre circulation des personnes et l'accueil des réfugiés dans l'espace Schengen.

– Les agressions (caricaturées) contre les États-nations, relayées par l'Union européenne, sont de plus en plus identifiées : immigration quand l'UE adopte des clés de répartition calculées à partir de quatre critères (PIB, population, taux de chômage et nombre d'asiles déjà accordés). L'adoption de ce règlement à la majorité qualifiée heurte les pays de l'Est (la Hongrie va jusqu'à un référendum en octobre 2016 où seule la participation insuffisante ne permet pas une validation). Face à la « polycrise » de 2008 (économique, institutionnelle et de projet), les failles de la solidarité sont légions et la polémique sur le retour sur investissement des banques qui ont prêté à la Grèce en faillite soulève l'insolence des intérêts particuliers et sonne le réveil des égoïsmes nationaux. La mondialisation s'accélérait, il y a une accélération des tribalismes et des replis : « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup y ramènent » (Jean Jaurès).

– Le catalogue des impuissances de l'Europe sert de réquisitoire : face à la finance (optimisation fiscale toujours possible malgré les menaces sur les Gafa et les contradictions de la politique anti-paradis fiscaux, en oubliant Londres), face au terrorisme (atermoissements du PNR dans le transport aérien), face aux menaces de tous ordres (migrations économiques sahéliennes accrues et déstabilisation de la périphérie méditerranéenne en cours à partir du trou noir libyen dans lequel l'Europe a quelques responsabilités). Les nationalismes se ressourcent dans un euroscepticisme qui est de plus en plus rythmé par les abstentions aux élections, les joutes au Parlement européen, les menaces d'ostracisation de certains pays (Hongrie, Pologne, Grèce pour des raisons soit de libertés fondamentales, soit d'inconséquences économiques).

B. La dislocation de l'Union européenne, et le retour aux cloisonnements des États-nations instrumentalisés par des populismes

– En 2016, le Brexit est plus qu'une énième incartade britannique. Il ouvre une crise de légitimité de l'Union européenne : il coalise une nébuleuse d'intérêts acharnés à démontrer ce que coûte l'Union européenne : durant toute la campagne, un argument majeur du camp du « Leave » était de promettre

qu'en cas de « Brexit » les 350 millions de livres sterling (435 millions d'euros) qui étaient envoyées chaque semaine pour le budget de l'Union européenne seraient utilisées pour financer la NHS, le système de santé publique du Royaume-Uni. Ce retrait du Royaume-Uni se fait contre la City, contre l'avis du Premier ministre en place qui pensait avoir négocié des conditions plus favorables au maintien. En 1975, déjà, la Grande-Bretagne ne voulait pas suivre le régime général et exigeait des dérogations qui pouvaient mettre en péril la dynamique communautaire. Mais cette fois avec un coût de 50 à 100 milliards d'euros, d'ici à mars 2019, la sortie paraît quasi (malgré Tony Blair) irréversible.

– L'effet domino menace : face à l'effet d'aubaine du Brexit et des aspirations catalanes, combien de régionalismes vont prendre le relais ? Le Pays Basque ramené dans le giron par la répression ? Les revendications padanes de la ligue du Nord allant jusqu'à un sécessionnisme en Italie ? Et celles des identitaires corses ou d'indépendance du Parti bavarois ?... À porter son regard sur la carte des fractures européennes, on se demande où sont encore les lignes de force des convergences ? La balkanisation est-elle programmée ? Et que dire lorsque des régions peuvent bloquer des choix européens ? Par exemple quand, à l'initiative du social-démocrate Paul Magnette, la Wallonie paralyse pendant plusieurs jours la signature du traité CETA, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. (Les Wallons ont fini par obtenir ce qu'ils attendaient de l'État fédéral belge.)

– Les nationalismes servent de prétexte. Certains pays européens y trouvent un moyen de transgresser des évolutions européennes : remise en cause de Schengen, frontières matérielles renforcées, dissidences...

– La Russie elle-même exploite les nationalismes pour défaire de l'extérieur l'Europe. En réclamant un fédéralisme ukrainien plus respectueux des droits des minorités et des spécificités de certains territoires (Donbass), en accélérant le processus de réintégration de la Crimée, Vladimir Poutine poursuit son rêve de déconstruction de l'Europe. Sans ambiguïté, Françoise Thom (*Comprendre le poutinisme*, 2018) formule ce constat sans appel : « À Moscou, on se prend à rêver de réintégrer autour de Moscou l'espace ex-soviétique mais aussi de récupérer les États européens lorsque l'Union européenne aura achevé de se défaire et lorsque les partis souverainistes pro-russes en plein essor auront pris le pouvoir en Europe. On espère que cette mainmise sur l'Europe occidentale dans le cadre du grand partenariat eurasiatique résoudra les éternels problèmes d'intendance de la Russie. »

C. La construction européenne est-elle encore à l'heure des choix ?

– Il n'y a pas à être étonné des évolutions en cours. Dès le départ, les débats sur la nature de l'Europe et le degré d'intégration ont divisé. Très tôt des États membres, l'Allemagne depuis toujours, l'Allemagne depuis la réunification (1990), ont semblé regarder bien au-delà de l'Union. Ils ne sont pas au service de l'Europe, mais s'en sont servi comme outil marchand, comme une zone de libre-échange. D'autres ont vu dans la générosité de l'Europe une parade à leur gestion laxiste (Grèce). Les nouveaux membres ont été certes attirés par la prospérité de l'Union, mais aussi et peut-être d'abord par la prétendue garantie de sécurité que leur apportait l'OTAN. L'impuissance militaire, l'inconsistance diplomatique de l'Union conviennent également à ceux qui se contentent du supposé bouclier américain face aux grandes peurs du passé et au retour de l'histoire : c'est le cas des Pays baltes qui

voient la Russie de plus en plus comme une menace (russophones, livraisons énergétiques, manœuvres militaires). « Les différences entre la latinité et la germanité, entre le nord et le sud, entre l'est et l'ouest, entre les grands et les petits pays sont toujours bien présentes malgré l'approfondissement de la construction européenne depuis plus d'un demi-siècle. » (Maxime Lefebvre, *op. cit.*)

– La question des réformes des institutions et du fonctionnement de l'UE se pose de plus en plus. Certains dans leur ivresse de changement et de rupture rappellent un peu les propositions cyniques et dérisoires de Bertolt Brecht au lendemain des émeutes de Berlin en 1953 : « ne serait-il pas plus simple alors pour le gouvernement de dissoudre le peuple et d'en élire un autre ? » D'autres tentent de reconstruire une gouvernance européenne capable de davantage prendre en compte la pluralité des intérêts en jeu et de redonner confiance en l'Europe. Le président français, Emmanuel Macron, a jeté les pistes d'une réflexion sur une relance de la construction européenne. Renforcer l'axe franco-allemand, créer un budget de la zone euro et des listes transnationales aux Européennes, harmoniser les fiscalités sur les sociétés pour éviter les *dumping* entre pays, élargir Erasmus et construire une Europe de la défense. L'ampleur de la tâche, pas encore validée par Angela Merkel, situe à elle seule les difficultés de l'Europe. Seule certitude : l'Europe est la dernière utopie pacifiste du monde moderne et pour cela l'aventure peut (ou doit) continuer. Pour Thomas Piketty, le « T-Dem », pour un traité de démocratisation de l'Europe est une des solutions. L'Union européenne et la zone euro ne peuvent fonctionner sans véritable démocratie budgétaire. Un Parlement de la zone euro peut légitimer démocratiquement la monnaie unique au lieu de concentrer tous les pouvoirs sur le Conseil Ecofin, « une machine à fabriquer des oppositions identitaires » selon l'économiste, car elle fonctionne comme une confrontation des intérêts nationaux. Selon l'Alternative pour l'Allemagne (AFD), la radicalisation des positions contre l'islam, les migrants et la politique d'abandon de Merkel n'a pas d'autre issue que le départ de l'Europe. Refuser l'euro, Bruxelles, Schengen et les *oukases* européens et allemands laisse-t-il le choix à l'export national d'un maintien dans la construction européenne ?

– Réinventer l'Union européenne, c'est là un défi majeur d'autant plus que l'extérieur regarde cyniquement et avec jubilation l'éclatement de l'Europe. « Les peuples, les gens, veulent leur propre identité et le Royaume-Uni voulait sa propre identité. » « D'autres vont partir » car « les gens sont en colère » déclarait Donald Trump, alors candidat à la présidence des États-Unis. Installé au pouvoir, il ne peut que par ses provocations anti européennes « sortir de sa torpeur l'Union européenne endormie et lui donner l'envie d'exister par elle-même ». Poutine n'est guère plus amène en critiquant les indépendantistes (Kosovo et Catalogne) et se plaint du suivisme d'une Europe aux ordres des États-Unis dans les sanctions émises. Partout, l'Europe n'est plus le modèle de construction reconnu, avec pour l'ONU sa « gestion criminelle » des migrants en Libye, ses renoncements dans les promesses faites à la Turquie, ses attermoissements en Syrie, ses lenteurs dans la constitution d'un pôle de défense et d'un ordre multilatéral en quête de timonier... On en vient désormais à des comportements étranges : des régions qui elles réclament le maintien de l'adhésion à l'UE (l'Écosse après le Brexit) et croient à sa survie.

Conclusion

L'Europe a des marges pour résister si on évalue correctement la nécessité de l'Europe et si on est capable de trouver une nouvelle ambition européenne. La tâche est complexe si l'on se réfère à la prophétie de Edgar Morin car « tout ce qui divise l'Europe la forme, tout ce qui la forme la divise ». Mais, sans patriotisme de civilisation et transcendance des particularités, sans frontière clairement définies, sans objet politique circonscrit, il n'y aura pas de « commonwill » européen... autant dire que la « question de la nation » reste entière dans une Europe qui tente de se réinventer.

